

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE le

N° 2015/79

OBJET : CREAMOMES 2015-2016

ID : 033-243301264-20150701-2015\_79-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 23 juin 2015

Date d'affichage de la convocation au siège : 23 juin 2015

La séance est ouverte

Le 1<sup>er</sup> juillet 2015 de l'année deux mille quinze à 18 h 30  
à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	M. BOS
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	E	M. MAYEUX	Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	Mme BURTIN DAUZAN	Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	E	Mme EYL
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	E	Mme BOURROUSSE	Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	A	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M. BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BENCTEUX est élue secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 3 mars 2015 est adopté à l'unanimité

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu ;

Vu la délibération n° 2013/47 relative à la mise en œuvre de CréaMômes 3 « Non, mais je rêve ! » en 2013 et 2014

Vu la réunion de la Commission « vie locale » du 21 mai 2015

Vu la délibération n° 2015/34 relative au vote du budget primitif - principal pour l'année 2015

La quatrième édition du projet CréaMômes s'adresse à l'ensemble de la communauté éducative (animateurs, enseignants, bibliothécaires...). Ce dispositif d'éducation à l'art se déroule sur une année scolaire et se décline en quatre volets :

#### Les ateliers de réflexion : d'octobre à décembre 2015

Ces temps d'échanges et de réflexion permettent aux enfants, aux jeunes de s'approprier le thème de CréaMômes.

#### Les ateliers artistiques : de janvier à avril 2016

Les ateliers artistiques permettent aux enfants de réaliser l'œuvre qui exprimera le mieux leur réflexion. Ces ateliers se déroulent sur 8 séances d'1h30 ou 6 séances de 2 h (soit 12 heures d'ateliers en présence des participants).

#### CréaMômes la saison : d'octobre 2015 à avril 2016

Pour agrémenter le projet artistique, une sortie culturelle sera proposée aux participants. Les porteurs de projets pourront ainsi accéder à une offre de spectacles sur le territoire de la Communauté de Communes.

#### CréaMômes le Festival : mai 2016

Temps fort de l'opération CréaMômes, le festival permet à chacun de présenter sa contribution et de découvrir les œuvres réalisées par les autres participants. C'est un temps de rencontres et d'échanges avec les participants, les familles, les artistes, les habitants de la CCM. Le festival permet à un large public de bénéficier d'une offre artistique de qualité, d'animations gratuites, de spectacles, d'ateliers artistiques pendant une dizaine de jours.

Pour mener à bien ce projet, il est proposé :

- de soutenir les actions qui participent à cette démarche dès lors qu'elles répondent aux objectifs du projet « CréaMômes » et qu'elles s'inscrivent dans un partenariat local (écoles, bibliothèques, centres de loisirs, commerçants...).
- d'autofinancer ce projet à hauteur de 85 000 € (quatre vingt cinq mille euros) sur deux exercices budgétaires.
- de solliciter des subventions auprès des partenaires institutionnels

N° cpte	CHARGES / DEPENSES 2015-2016	Total	N° cpte	PRODUITS / RECETTES 2015-2016	Total	
60	Achats	28 050 €	74	Subvention de fonctionnement	Conseil Général	20 000
61	Services extérieurs	83 250 €			DRAC	10 000
62	Autres services extérieurs	3 700 €		<b>Autofinancement</b>		85 000
<b>Total charges</b>		<b>115 000 €</b>	<b>Total produits</b>		<b>115 000</b>	

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- 1°) **Décide** de s'engager pour le projet ci-dessus exposé ;
- 2°) **Autorise** Monsieur le Président à engager toutes les actions nécessaires à la réalisation de la présente et à signer tous documents afférents ;
- 3°) **Prévoit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget pour 2015 et prévoit leur inscription pour 2016

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 1<sup>er</sup> juillet 2015

Le Président

Christian TAMARELLE

**Document signé électroniquement**

The image shows a handwritten signature in black ink to the left of a circular official seal. The seal features a central emblem with a tree and a building, surrounded by the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MARTILLAC' and a small star at the bottom.